

## A PROPOS DU SAVOIR ARCHITECTURAL

par

Saïd MOULINE

La question qui m'intéresse, qui a été à l'origine de ce travail, de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui vont suivre, est celle de l'explication et de la description des articulations, des rapports qui s'établissent entre des caractéristiques d'ordre naturel et des caractéristiques d'ordre culturel.

Cette question est née d'une résistance, d'une résistance des faits à une pratique descriptive où étaient mis en œuvre les principes sur lesquels repose le savoir architectural largement admis.

Il se trouve, et là, je n'y suis pour rien, que le moment et le contexte dans lesquels s'est déroulée ma formation, m'ont inséré dans une phase de l'enseignement de l'architecture, phase dans laquelle cet enseignement est en crise et ne délivre pas une formation professionnelle. Il délivre cependant un certain savoir architectural, à la maîtrise duquel j'ai été initié, de même qu'à l'exercice de son application ultérieure, application à laquelle on me destinait.

C'est de ce savoir architectural qu'il va s'agir aujourd'hui et plus précisément des principes sur lesquels il repose.

L'adéquation de ce savoir à l'explication de la réalité du cadre bâti, de sa production et de son usage, peut être testée à travers deux types d'expérimentation, deux types d'application, l'une descriptive, et l'autre praticienne.

Vis-à-vis du savoir sur l'architecture, tel qu'il est actuellement institutionnalisé et des conditions dans lesquelles s'opère sa transmission dans les unités pédagogiques d'architecture, il me semble que la seule expérimentation praticable, pour tester la validité de ce savoir, est l'application descriptive.

Ce monde d'expérimentation, dont le choix dépend du contexte et des conditions particulières que je viens de signaler, a été, en ce qui me concerne personnellement, le point de départ d'une remise en cause radicale et effective du savoir architectural dominant.

L'application praticienne, comme autre mode d'expérimentation, nécessite le recours à des modalités différentes, à une stratégie différente, nécessite finalement un protocole d'expérimentation différent, dont notamment la réalisation de projets d'architecture, qui ne peut être faite sans licence d'exercice, donc sans l'initiation au savoir architectural dominant, puisque l'accès au métier est lié à l'acquisition d'un mode de connaissance qui est sanctionné par un diplôme d'architecture. Même si elle nécessite en outre des moyens considérables et un temps bien plus long, nous n'avons pas pour autant abandonné, comme mode d'expérimentation, l'application praticienne ; c'est dans ce sens, que sont engagés tous les travaux menés en liaison avec Jean Hensens.

Travaux que je n'exposerai pas ici, aujourd'hui, et j'expliquerai ultérieurement dans cette présentation, les raisons de cette décision.

Il n'est d'ailleurs pas inutile, concernant l'application praticienne, de rappeler :

— d'une part, qu'aucune des "propositions architecturales" mises en forme par des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle, notamment maghrébins, et présentées comme diplômes de fin d'étude, n'a eu de suite, une fois qu'ils ont commencé à exercer.

— d'autre part, rappeler également que la question qui m'intéresse, a été de diverses manières et maintes fois signalée par des praticiens, notamment Danilo Dolci, Hassan Fathy, Jean Hensens etc...

Donc je me suis heurté au départ à une résistance des faits à l'application descriptive d'un savoir pourtant largement admis en architecture.

En quoi consiste cette résistance ?

Elle est précisément dans les limites de ce savoir et à vrai dire de son inadéquation à formuler, à expliquer, à rendre intelligible l'articulation qui intéresse tout cadre bâti entre des facteurs naturels et des facteurs culturels.

C'est cette inadéquation que j'ai mise en évidence dans le premier chapitre : "L'Architecture et les Sciences de la Nature", et ce, dégageant, d'une part, la manière dont est généralement posée la question du rapport de l'architecture à l'environnement solaire (en fait à l'environnement climatique, le soleil étant pris comme élément du climat), et d'autre part, en dégageant la manière dont est généralement posée la question du rapport de l'architecture à l'environnement sonore.

J'ai commencé par le rapport de l'architecture à l'environnement climatique, parce que c'est au terme de l'approfondissement de ce secteur que j'ai été progressivement confronté à la question de l'articulation.

C'est donc, dans le cadre de l'étude de ce secteur, - du contrôle architectural de l'environnement climatique - que j'ai été amené à remonter aux principes sur lesquels reposent les pratiques descriptives ou explicatives auxquelles conduit une certaine manière de poser au départ la question du rapport de l'architecture au soleil.

Les conclusions et les hypothèses, que m'a permis de dégager ce premier travail, étaient d'une telle importance, que je me suis posé la question de leur généralisation à l'ensemble du savoir portant sur l'architecture, et touchant donc à des secteurs diversifiés, dont les rapports au cadre bâti sont irréductibles au rapport que le cadre bâti entretient avec l'environnement climatique.

J'ai donc été amené à engager un second travail, pour valider ou infirmer la généralisation des conclusions et des hypothèses dégagées au terme de la première approche critique des études portant sur le contrôle architectural de l'environnement climatique.

Je me suis alors intéressé aux études portant sur le contrôle architectural de l'environnement sonore.

Pour simplifier, disons que d'une manière générale, les éléments du climat, sont, dans le savoir architectural, envisagés comme préexistants au cadre bâti, donc préexistants aux différentes manières dont ils sont naturellement et culturellement perçus, vécus et traités. Ceci amène à les substantialiser et à les envisager comme déterminants de l'architecture.

Par ailleurs, ce type de démarche conduit à considérer que l'adaptation au climat est le fait du bâtiment lui-même et de ses réactions face aux contraintes climatiques. Autrement dit, que l'adaptation résulte d'une variété de dispositifs face à une même réalité.

C'est notamment ce que font les géographes et j'ai pris comme exemple de ceux qui s'intéressent à l'habitation humaine, Pierre Deffontaines ; et c'est aussi ce que font également bien des architectes qui ont abordé cette question, et j'ai pris l'exemple de Victor Olgyay dont les travaux font autorité en la matière.

Donc, d'une part, primauté des Lois Physiques de l'Univers et d'autre part, toujours dans le cadre de la conception d'une nature amorphe, continue et en dehors de tous rapports, l'adaptation du cadre bâti est restituée en fonction des propriétés de l'être naturel, des Lois Biologiques du Vivant.

Il s'agissait jusque là de la resituation du contrôle architectural de l'environnement climatique dans ce que l'on appelle les Sciences de la Nature.

Et même à ce niveau le plus simple, il y a réduction de la description et de l'explication du phénomène à de l'empiriquement constatable, sans que ne soient jamais explicités les processus qui - déjà à ce niveau - sous-tendent les phénomènes observés et en régissent l'organisation par de multiples recoupements. Comme si au niveau apparemment le plus simple, l'explication pouvait résulter de la nudité illusoire des faits. De plus, ce qui est empiriquement dégagé de cette première resituation des faits architecturaux, est très souvent présenté comme déterminant de l'architecture.

C'est ce qui a été signalé à maintes reprises et ce qui fait que j'ai introduit tout mon travail par cette citation de Jean Hensens : *"Les seules données physiques ou matérielles ne peuvent constituer les déterminants de l'habitat au risque d'aboutir (...) à un habitat inadapté ou dépersonnalisé : habitat pour la forme ou pour les données physiques ou matérielles de l'habitat."*

Les aspects proprement humains qui intéressent l'usage de l'architecture et la production de l'architecture sont par la suite toujours dans ce type de démarche, introduits et superposés à ce qui a été dégagé au terme de la première resituation.

Il y a donc, au delà du problème de l'empirisme et de l'éblouissement par le concret saisissable (de ce qui se voit) le problème de la superposition qui suppose une conception dualiste du rapport entre faits de nature et faits de culture.

Et cette conception d'un rapport dualiste s'accompagne très régulièrement de la transposition des méthodes des sciences de la nature à ce qui est considéré comme propre à l'homme, à sa culture : à savoir le Psychisme, le Social et l'Action.

Cette transposition qui n'est nulle part fondée, qui ne peut être fondée, conduit à évacuer systématiquement les lois, les principes explicatifs d'une réalité proprement humaine, et notamment à évacuer tout ce qui relève de l'histoire, des discontinuités conflictuelles, c'est-à-dire des lois qui régissent la vie en société, qui régissent l'existence sociale.

C'est ce que j'ai désigné par réduction naturaliste, réduction qui, dans les approches portant sur l'architecture, se manifeste non seulement par l'évacuation de l'histoire, mais d'une manière plus large, par l'évacuation de tout ce qui spécifie ou contribue à définir de manière incidente l'architecture comme humaine.

Les principaux points que j'ai jusqu'à présent dégagés, l'ont été au travers de l'approche des études portant sur le contrôle architectural de l'environnement climatique.

J'ai pensé que ce type de démarche, caractérisé par une réduction naturaliste et des compensations essentialistes, pouvait être lié à un secteur qui était loin de couvrir l'ensemble des phénomènes qui intéressent l'architecture.

J'ai donc jugé utile, pour ne pas tirer de conclusions hâtives, de m'intéresser à des études portant sur des secteurs différents ayant trait à l'architecture, pour voir quels étaient les types d'approche pratiqués pour saisir, expliquer et décrire, selon chacun des secteurs, les rapports qu'entretiennent en architecture et par l'architecture, des facteurs naturels et des facteurs culturels.

J'ai retenu les études concernant le contrôle architectural de l'environnement sonore et je me suis ainsi intéressé de très près aux types d'approche largement utilisés dans les traités d'acoustique appliquée à l'habitat et au cadre bâti. J'ai pu mener cette étude avec l'aide de M. Bour, ingénieur polytechnicien et de M. Le Velly, ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg. De l'intérêt porté à ce secteur témoigne toute la seconde partie du premier chapitre (p. 45 à 86), c'est-à-dire toute la partie intitulée "acoustique architecturale".

J'ai retenu ce qui a trait au contrôle architectural de l'environnement sonore, entre autres parce que c'est l'un des secteurs ayant trait à l'architecture, dont l'étude est de loin la plus approfondie.

Le détour considérable que j'ai ainsi effectué, a non seulement amplement confirmé ce qui avait été esquissé, ce qui avait été dégagé dans la première partie, mais il m'a en plus permis d'avancer, en me conduisant à porter plus particulièrement l'attention sur la manière dont étaient envisagés les aspects proprement humains des phénomènes sonores.

Ou pour être plus précis, en étudiant de manière détaillée, les obstacles insurmontés que rencontrent les études portant sur les aspects humains des phénomènes sonores, car il n'y a pas jusqu'à présent de modèle de fonctionnement de la perception, qui, depuis une quinzaine d'années, a consacré de nombreuses études sur cette question.

Et c'est par cette citation de E. Leipp, que j'ai conclu le premier chapitre :

*"La véritable difficulté réside, finalement, dans la présence de l'homme"*.

C'est donc par cette citation de E. Leipp que j'ai conclu le 1<sup>er</sup> chapitre, à la suite d'un détour qui m'a permis de vérifier que les conclusions auxquelles j'avais abouti à la fin de la première partie étaient généralisables.

C'est-à-dire que d'une manière générale :

— Les démarches qui caractérisent le savoir architectural dominant, ne permettent pas de saisir, d'expliquer et de décrire de manière adéquate, les rapports qu'entretiennent en architecture et par l'architecture des facteurs naturels et des facteurs culturels.

— Les principes qui sous-tendent ces démarches, conduisent à réduire systématiquement l'étude de la réalité humaine de l'architecture à un déterminisme naturel.

— Cette naturalisation s'accompagne de compensations essentialistes qui recourent :

— soit à des observations empiriques, au savoir spontané et immédiat, c'est-à-dire finalement l'illusion.

— soit à l'emprunt de principes explicatifs à d'autres disciplines, que l'on croit adaptés à l'explication de faits spécifiquement humains, sans que ces emprunts ne soient jamais justifiés quant à leurs rapports avec l'architecture et surtout quant à leur adéquation à l'objet étudié.

C'est ainsi que les descriptions et les explications largement utilisées et concernant l'usage de l'architecture reposent sur la Psychologie Sociale et sur la Statistique du Social.

C'est-à-dire finalement sur une conception du social, qui de la société, ne retient que les aspects naturels et quantifiables, excluant ainsi systématiquement les principes explicatifs du social, c'est-à-dire excluant les lois historiques qui régissent l'existence en société.

C'est en premier lieu à cette réduction naturaliste de l'étude de l'existence en société, que se trouve soumise l'étude de la réalité architecturale dans le cadre du savoir dominant portant sur l'architecture.

Il y a réduction naturaliste de l'usage de l'architecture, en ce sens que l'usage n'est référé qu'aux LOIS DU GROUPE.

Or, il se trouve que la résistance dont j'ai parlé au départ, naît du fait que l'architecture pose cette question de l'usage. Un savoir architectural fondé, ne saurait être réductible ni à la biologie, ni à la physique, ni aux lois du groupe. C'est précisément par ce que toute architecture, en technicisant l'habitant, technicise l'être social, que la question se pose. C'est ce qui justifie la première rupture critique, par le matérialisme historique, par l'histoire, première rupture critique que je précise dans le second chapitre.

Second chapitre que j'ai introduit par cette citation d'Abdelkébir Khatibi :

*"Libérer la question de l'histoire, c'est ébranler l'ordre dominant du savoir actuel. (...) Cependant, dans l'ordre du savoir, il n'y a pas de miracles, il n'y a que des ruptures critiques"*.

Second chapitre qui est essentiellement consacré à la définition des conditions d'une rupture critique, vis-à-vis d'un savoir dominant reposant sur une réduction naturaliste du social, sur l'évacuation des principes explicatifs de l'existence en société. Et cette évacuation est amplement idéologique.

Cette situation, à mes yeux, revêt une importance considérable et il me paraît urgent de lui accorder la priorité dans toute réflexion sur la problématique architecturale, car comme le signale, parmi bien d'autres, Manfredo Tafuri, tout le savoir architectural dominant repose sur l'évacuation de l'histoire.

Que j'aie accordé beaucoup d'importance à cette question, cela ne fait aucun doute, et le second chapitre tout entier en témoigne.

J'aurais pu, en guise de diplôme de fin d'étude, présenter les travaux que j'ai faits, jusqu'à présent, sur les habitations de certains quartiers de Rabat et de Fès dont j'ai pris des relevés très détaillés, conformément à une démarche nouvelle que j'essaie d'appliquer.

Mais cela aurait pu laisser croire que toute critique, que toute réflexion critique accompagnant l'exposé de ces travaux - considérés comme l'application et la confrontation d'un certain savoir architectural à la réalité du cadre bâti - devait être mise sur le compte de faits

architecturaux relevant d'autres contextes, d'autres modes de vie, d'autres réalités culturelles, certains pourraient même dire d'autres modèles culturels.

Or, mon projet était de démontrer que ce fameux savoir architectural n'est applicable nulle part sans qu'apparaisse une résistance des faits au type d'explication que ce savoir prétend fournir. A moins de confondre science et consensus, à moins que l'on n'entérine l'idéologie dominante, - sous quelque forme que ce soit - faute de pouvoir fonder épistémologiquement un autre mode de connaissance.

Ce savoir architectural dominant est totalement inadéquat à rendre compte d'une réalité sociale et d'une réalité humaine. Et il est inadéquat quel que soit le contexte où se situe le cadre bâti à décrire, quel que soit le champ d'application.

Il aurait été trop simple, si j'avais présenté ce travail, qui par ailleurs se poursuit, de se convaincre en opposant comme genre d'argument aux réflexions critiques qui l'auraient accompagné, qu'au Maroc, c'est différent, et qu'il faut faire une "théorie de l'architecture marocaine".

Or, le piège est trop gros, et accepter de jouer le jeu, c'est en même temps accepter de cautionner la pseudo-validité de ce savoir architectural et l'idéologie sur laquelle il repose.

Le piège est gros, mais cela n'empêche pas bon nombre d'étudiants, pour ne pas dire la majorité, de sombrer tête baissée, dedans, et tenter d'appliquer ce savoir à l'analyse de telle ou telle production du cadre bâti de leur pays, de tel ou tel usage qui en est fait, en s'ingéniant à donner aux résultats de leurs investigations, une touche, une couleur locale qui ravit leurs instructeurs.

Bien des auteurs ont souvent mis en garde contre ce type de pratique courante.

Pratique courante, qui se matérialise dans bon nombre de diplômes de fin d'étude présentés par les étudiants dits "étrangers" et plus particulièrement encore dans certaines Unités Pédagogiques parisiennes.

En tout cas, vis-à-vis du savoir architectural, que ces étudiants entérinent, et dont ils reproduisent de diverses manières, les sous-basements idéologiques, ils n'ont rien d'étranger.

Car si tout savoir est en même temps, produit d'une histoire et s'exprime dans un code linguistique, il ne saurait avoir de nationalité



Bien des mises en garde ont été adressées à ce type de pratique courante, qui consiste depuis que l'on hésite à recourir à la sensibilité, (à la sensiblerie), à l'âme d'une œuvre d'art, à la symbolique, à l'esthétique, à la beauté plastique etc... à remplacer toutes ces notions et ces présupposés, sans justifier leur rejet, à remplacer tout ce vague poétique par une revendication sauvage de la différence.

Il s'opère alors un jeu sur cette notion ambiguë d'étranger, un jeu rituel qui n'a cessé depuis 68, et qui consiste à remplacer le vécu sensible et l'approche psychologisante par le vécu différentiel et l'approche militante.

Mais dans le fond, rien n'a changé et c'est toujours de vécu qu'il s'agit.

En fait, nullement dupes des bavardages stériles de bon nombre d'enseignants, les étudiants et plus particulièrement ceux qui ne sont pas de la métropole, ont déplacé les champs d'application de ce fameux savoir architectural vers une référence dont ils avaient la maîtrise, utilisant ainsi les moyens mis en place par leurs instructeurs pour les prendre à leur jeu.

Il s'agit d'un déplacement que l'on peut plus ou moins schématiser ainsi : *"Chez nous, c'est différent, chez nous, on vit l'architecture différemment."*

Ce déplacement du vécu sensible vers le vécu différentiel, n'est compréhensible que si on le situe dans des conditions et un contexte précis : Il est en effet de bonne guerre de jouer le jeu, pour des raisons évidentes de hiérarchie administrative et de contrôle pédagogique ; jouer le jeu, c'est en même temps, faciliter l'obtention des unités de valeur, en plus, comme cela ne demande pas un effort considérable de réflexion, le jeu en vaut la chandelle et finalement l'élève neutralise le maître en le prenant à son propre jeu :

*"Vous voulez du vécu, qu'à cela ne tienne, je vais prendre celui auquel vous ne connaissez pas grand-chose".*

C'est de bonne guerre, ça ne va pas loin et ça ne devrait pas aller plus loin. Mais...

Mais en réalité, et c'est là où la complicité et la complaisance du maître interviennent, l'étudiant qui brandit son vécu différentiel se laisse progressivement prendre au jeu, en fait au jeu du maître dont, malgré les apparences, il intériorise et reproduit les règles.

Il se laisse alors prendre au jeu, à un point tel que les éléments de son propre discours, qui n'avait de raison d'être que de neutraliser

le discours, souvent simpliste, du maître, pour modifier un rapport de forces internes au contexte de l'enseignement, lui donne l'illusion d'un programme à réaliser dans la réalité.

Son discours qui n'est que l'envers de celui de l'instructeur, l'emballé et l'étudiant devient militant dans une optique, qu'en toute bonne foi, il croit progressiste et adaptée à la réalité.

Il y croit tout simplement parce qu'il a remplacé le vécu sensible par le vécu différentiel, parce qu'il a opposé à la sensibilité, à l'harmonie universelle et à l'esthétisme, l'authenticité, le retour aux sources et la différence.

D'esthète architecte, il devient militant architecte, en passant de l'esthétisme et du psychologisme les plus sommaires, à une revendication acharnée de la différence, à un historicisme primaire et à une sociologie sauvage.

C'est ainsi que le dominé dans le savoir opère une translation, une inversion dans laquelle il perpétue cependant les règles du jeu et les principes sur lesquels repose le savoir dominant, inversion au travers de laquelle il maintient un type de démarche qui consiste à prendre les effets pour les causes, et le conduit ainsi à se complaire dans un positivisme béat, dans une attitude sécurisante où la seule chose qui change est l'idole (le vécu sensible étant remplacé par le vécu différentiel) et non l'adoration (puisque c'est toujours de vécu qu'il s'agit).

Et c'est ainsi que, fréquemment, par la revendication de la différence, on se réfugie derrière un relativisme historico-culturel, qui n'a d'autre intérêt, dans le cadre de l'enseignement tel qu'il est actuellement institutionnalisé, que d'inverser le discours dominant, afin de le ramener sur un terrain où l'on se sent plus à l'aise. Ce relativisme historico-culturel est très rarement invoqué pour chercher à tester, à vérifier la validité de certains principes, de certaines hypothèses scientifiques que par une inversion pure et simple, on maintient et reproduit.

Et l'on prend ainsi, ce qui n'est rien d'autre qu'un discours de contre-dépendance dans un cadre universitaire, pour des objectifs sociaux et un programme social que l'on essaierait de mettre en place dans la réalité extra-universitaire.

Voilà comment sur le plan du savoir, la domination se perpétue, plus sournoise dans la mesure où le dominé, tout en se croyant révolté et militant, se laisse prendre aux apparences de sa révolution langagière et ne fait en fin de compte qu'habiller autrement les mêmes

valeurs, celles du savoir dominant : la métaphysique, le fonctionnalisme, le positivisme, l'essentialisme idéaliste et transcendantal.

Or, il faut précisément sortir une fois pour toutes du positivisme, de l'idéalisme etc...

Sortir du patrimonialisme et des thèses stéréotypées.

Sortir des oppositions simplistes et sécurisantes du genre :

— Tiers-Monde extra : Occident caca.

— Avant le colonialisme, c'était le paradis. Après le colonialisme, c'est l'enfer.

Sortir du retour aux sources et de ce que Khatibi appelle la tentation soporifique du patrimonialisme.

Sortir des analyses sommaires des périodes coloniales, qui reposent sur la conception naïve de l'opposition des deux modes de production, celui des colons et celui des autochtones.

Analyses sommaires qui, finalement, véhiculent et perpétuent l'idéologie sous-jacente au savoir vis-à-vis duquel, on se contente à longueur de temps, de professer des ruptures, et qu'en fin de compte, on reproduit en la contestant de manière dérisoire.

Sortir de la carence théorique, et de la reproduction de l'idéologie dominante qui se manifestent, entre autres, dans ces propositions architecturales des F<sub>3</sub>, F<sub>4</sub>, F<sub>5</sub> à la marocaine, à la tunisienne etc...

Envisager des portes de sortie, tenter de fonder un discours nouveau, ne revient pas à se réfugier derrière une revendication sauvage de la différence, ça ne revient pas non plus comme le précise Khatibi, "à exhumer le savoir arabe, l'épistémé arabe, pour tenter de réduire par ce cadavre la vitalité incontestable du savoir occidental, de l'épistémé occidentale".

Pour tenter de fonder un discours nouveau, radicalement nouveau, il faut d'abord faire apparaître les principes sur lesquels repose le mode de connaissance dont on prétend s'écarter pour remettre en cause le savoir jugé inadéquat en tant qu'il est interprétation, c'est-à-dire en tant qu'il est historicisé. Le remettre en cause de ce point de vue, en raison précisément des conditions historiques qui ont présidé à son élaboration et de l'interprétation orientée qu'il donne d'une réalité sociale.

Mais la rupture ne doit pas se limiter à faire apparaître et contrer l'idéologie sous-jacente à ce savoir, elle nécessite également une

critique systématique de son aspect explicatif, des explications inadéquates dans lesquelles se matérialise cette idéologie.

C'est en ce sens que la rupture, au plan du savoir, demeure insuffisante tant que les principes mêmes sur lesquels repose le mode de connaissance jugé inadéquat ne sont pas remis en cause de ce point de vue également, tant qu'ils ne sont pas de ce point de vue critiqués, c'est-à-dire, conceptuellement mis en crise et dépassés.

A ce niveau, la rupture nécessite la confrontation de deux modèles explicatifs différents, de deux théories différentes. La rupture ne devient effective que dans la mesure où la réflexion est capable d'opposer au mode de connaissance, un autre modèle explicatif, une autre conceptualisation qu'elle construit et expérimente et dont les principes mettent en crise et dépassent les principes (les présupposés) sur lesquels repose le mode de connaissance jugé inadéquat.

Qu'il faille également qu'une rupture critique s'accomplisse au niveau de l'exercice professionnel, c'est évident, mais je tiens à préciser à ceux qui justifient certaines réserves, quant à la rupture épistémologique par l'importance de la "pratique sur le terrain" (et sans toutefois entrer dans les détails des rapports entre théorie et pratique, tels qu'ils les conçoivent.) que le terrain dont précisément il s'agit ici, est, dans une première étape, celui du savoir et que ce qui m'a porté sur ce terrain, c'est justement l'inadéquation de ce savoir à expliquer des faits architecturaux et le déphasage entre la méthode et l'objet dont ce savoir prétend rendre compte, inadéquation et déphasage dont témoigne la résistance des faits à l'application descriptive de ce savoir, que j'ai tentée au départ.

Faute de conceptualiser la rupture, qu'il s'agisse de celle vis-à-vis du savoir dominant ou de celle vis-à-vis de l'exercice professionnel dominant, on risque bien au nom du recours au "concret" (pragmatisme) de pratiquer le même objet, sur l'un ou l'autre de ces "terrains": le pratiquer avec plus ou moins d'ingéniosité, certes, mais pratiquer le même objet, en s'empêchant d'éclaircir la nature du type de discours mis en œuvre pour en traiter, puisque dans cette perspective, l'objet dont on assume trop vite l'héritage, préexisterait à la méthode par laquelle on prétend en rendre compte en "pratiquant sur le terrain".

Or, ce dont il s'agit, c'est tant d'un nouvel objet que d'une nouvelle méthode, et il est nécessaire pour préciser l'un et l'autre, (ils ne peuvent être dissociables) de rompre vis-à-vis du savoir dominant, tant au niveau du discours mis en œuvre pour traiter d'architecture, que de l'objet présupposé de ce discours, c'est-à-dire ce qui, dans cette perspective, est entendu par Architecture.

C'est donc ce que j'ai essayé de faire ici vis-à-vis du savoir architectural dominant et c'est ce qui explique l'importance accordée à la définition des conditions d'une rupture critique. C'est ce qui explique également que je n'ai pas accepté de jouer le jeu, en contribuant pour ma part et modestement, comme bien d'autres, à l'extension de ce fameux savoir architectural, par l'apport d'une touche, d'une couleur locale, que la présentation des relevés effectués et des travaux en cours n'aurait manqué de suggérer.

C'est ce qui explique que j'ai refusé de jouer le jeu malgré les risques.

Risques apparents d'une critique facile du genre : *"Il faut aller sur le terrain"*, *"Vous ne présentez pas de 'proposition architecturale'"*, etc...

Or, précisément, le terrain, j'y suis, puisqu'il s'agit de savoir, le terrain est celui du savoir architectural et il y a bien sûr malice, malice que les circonstances permettent, à présenter comme travail de diplôme de fin d'étude, en postulant au titre d'architecte diplômé par le gouvernement, une approche conceptuelle dont l'objectif explicite est de mettre en crise le savoir architectural dominant.

Risques réels d'une remise à l'ordre, malgré la crise de l'Ordre, crise actuelle de la discipline architecturale et ses retombées sur un enseignement lui-même en crise ; risque que m'ont aidé à assumer les enseignants qui, administrativement et pédagogiquement ont soutenu la poursuite de ce travail. Mais il y a toujours des risques à refuser de jouer le jeu qui consiste, quelles que soient les apparences, à contribuer au développement progressif, et par petites touches locales, d'un savoir qui n'a d'autre assise qu'idéologique, dont l'objet est présenté comme préexistant à toute méthode, savoir dont l'objet est un présupposé idéologique.

On peut prétendre refuser de jouer le jeu en contestant de manière dérisoire les règles du jeu. C'est ce que j'ai signalé en rapportant des exemples significatifs en fin de second chapitre.

On peut pratiquer différemment, c'est-à-dire rompre effectivement d'une manière critique et cela nécessite que soient menés parallèlement des objectifs multiples.

D'une part : mettre en crise un savoir dominant, ça a été l'objet de ce diplôme.

D'autre part : — Elaborer un autre mode de connaissance adapté à la compréhension des processus sous-jacents à la production de

l'architecture, et à l'usage du produit architectural. (C'est l'objectif du travail que je poursuis à l'U.E.R. du Langage et des Sciences de la Culture).

— Se donner les moyens d'expérimenter ce mode de connaissance (C'est l'objectif du travail dans lequel s'insèrent tout particulièrement les échanges que je poursuis avec Jean Hensens).

Mettre en crise un savoir, c'est se donner les moyens d'accomplir effectivement une rupture critique.

C'est ce sur quoi j'ai longtemps insisté dans le second chapitre en dégagant les principes sur lesquels repose la réduction naturaliste, en précisant les conditions d'une rupture critique en soulignant le cul-de-sac monumental dans lequel s'est engagé la sémiotique architecturale, en soulignant également la crise de la discipline architecturale, en justifiant la référence au matérialisme historique comme condition de la première rupture critique, en posant la question de la justification d'une sociologie architecturale et du concept de modèles culturels, avant de terminer par des exemples de profession de rupture.

Il faut se donner les moyens conceptuels d'accomplir effectivement une rupture critique ; toute prétention à la rupture qui n'est pas conceptuellement justifiée, n'est qu'activisme ou bavardage, c'est-à-dire inversion ou contestation dérisoire. Et le risque est énorme de ne pas accomplir, en la justifiant, conceptuellement, une rupture critique car comme le précise Khatibi, à qui nous avons emprunté une autre citation pour clôturer le second chapitre :

*“Et sans doute, la domination la plus violente, (sur le plan du savoir) est celle qui fait que le dominé arrive à croire ou à penser que le lieu, le centre et l'origine de sa parole sont ceux-là mêmes du dominateur”.*

Il s'agissait jusque là d'une première rupture critique vis-à-vis du savoir dominant qui repose sur une réduction naturaliste de l'existence en société.

Rupture critique qui se fonde sur le recours justifié au matérialisme historique d'une part et au matérialisme dialectique d'autre part.

Au matérialisme historique pour mettre en crise et dépasser une certaine conception du social, envisagé comme Somme de natures individuelles, pour contrecarrer et dépasser les approches psychologisantes et leurs reprises sociologisantes.

Recours au matérialisme historique pour substituer à une conception amplement idéologique du soleil, une conception épistémologique qui se fonde sur les lois historiques.

L'être social n'étant plus alors considéré comme l'individu libre de choisir librement son devenir social, mais envisagé comme agent social soumis à des rapports sociaux déterminés, nécessaires et indépendants de sa volonté.

Et ce faisant, nous rejoignons de nombreux sociologues qui, au nom des mêmes principes, et au travers d'une relecture marxiste des théories de l'architecture, ont amorcé la déconstruction de la problématique architecturale.

Mais il ne suffit pas de remplacer les lois du groupe par les lois historiques, l'essentialisme idéaliste par le matérialisme historique, car à elle seule, cette substitution laisse intacte la conception d'un rapport dualiste entre nature et culture, entre deux déterminismes d'ordres distincts, dont les effets conjugués se positivent dans tout fait humain.

C'est pour cela, que la rupture critique doit se fonder également sur le matérialisme dialectique.

Trop de gens et surtout des sociologues - ce qui est plus grave - oublient (quand je dis, oublie, cela laisse présupposer qu'ils y ont pensé un jour, ce qui reste à vérifier) oublient donc, que la théorie marxiste est composée du matérialisme dialectique et du matérialisme historique.

Et que c'est le fait de reposer sur l'un et l'autre qui a permis d'ouvrir la voie à la connaissance d'un continent scientifique nouveau, celui des sciences de l'homme. C'est précisément en fondant le matérialisme historique et le matérialisme dialectique, que Marx a posé en même temps, les principes fondamentaux de la scientificité de l'humain.

Dans notre perspective et si nous tenons à être cohérents, le recours au matérialisme historique doit être mené parallèlement et complété par le recours au matérialisme dialectique, ce qui est la condition sine qua non pour rendre compte des rapports complexes qui s'établissent entre des faits d'ordre naturel et des faits d'ordre culturel.

Cela permettra de modifier totalement la partie gauche du tableau présenté p. 133. J'ai signalé vers la fin du second chapitre les principes sur lesquels doivent reposer ces modifications en insistant sur la nécessité d'une référence au matérialisme dialectique.

Le troisième chapitre "*L'architecture, les sciences de la nature, les sciences sociales et les sciences humaines*" concerne plus particulièrement la partie droite du tableau présenté p. 133, elle concerne également le réaménagement de tout le tableau en offrant les possibilités d'expliquer et de fonder d'une manière guidée, les recoupements complexes que doit prendre en considération l'étude de l'usage du produit architectural.

Si il est nécessaire de justifier conceptuellement et donc d'accomplir une première rupture en faisant explicitement référence au matérialisme historique et au matérialisme dialectique, il me semble cependant que cette première rupture est insuffisante en ce sens que si elle permet d'émerger aux principes explicatifs de l'usage, elle ne permet pas d'expliquer ce qui sous-tend le produit architectural. Elle ne permet donc pas de rendre compte de manière adéquate de l'usage du produit architectural.

Puisqu'elle ne permet pas d'expliquer le produit architectural, en tant qu'il est le résultat de l'action, de l'activité humaine, du travail.

Et c'est sur le concept de travail, de l'activité en tant qu'elle est humaine, que j'ai introduit le troisième chapitre, en rapportant une citation de Marx, à propos du travail.

Dans le troisième chapitre, j'invite à une seconde rupture critique.

J'estime en effet que la première rupture critique reste insuffisante et à compléter, en ce sens qu'elle laisse intacte la réduction naturaliste faite dans la totalité des modes d'approche, des transformations et des modifications matérielles que nécessite toute production, et en ce qui nous concerne plus particulièrement ici, celles que nécessite toute production architecturale.

Or, il me semble qu'il est aussi important d'accomplir une rupture critique vis-à-vis de cette réduction naturaliste de l'activité humaine que d'accomplir une rupture critique vis-à-vis de la réduction naturaliste de l'existence en société.

Et c'est précisément parce que toute modification matérielle opérée et produite par l'homme, parce que toute réalisation architecturale, ou autre, manifeste un certain nombre de propriétés qui sont irréductibles à la physique, à la chimie et à la mécanique, qu'elle est humaine, qu'elle est culturelle, et ceci, indépendamment de toute considération sociale qui recoupe nécessairement tout travail humain et régit tant la division sociale du travail, que l'appropriation du travail.



Autrement dit, à la différence de l'activité, des opérations que l'on peut observer dans le règne animal, l'activité humaine, les productions de l'homme ne résultent pas d'un processus naturel d'action.

Et cela nous intéresse tout particulièrement puisque sans activité humaine, sans technicité, sans travail, il ne saurait y avoir d'architecture.

En fait, les produits de l'activité humaine, et entre autres, le produit architectural, ne résultent pas de la capacité naturelle d'action, que confèrent à l'homme ses organes moteurs, sa motricité ; l'efficacité de son activité n'est pas fonction de sa puissance naturelle comme c'est le cas pour l'animal, mais résulte d'une analyse.

Si j'ai introduit le troisième chapitre par une citation de Marx, c'est pour signaler une ambiguïté.

Une ambiguïté, qui, à vrai dire, n'est pas dans les travaux de Marx, - tout dépend comment on le lit, et on peut, de même qu'en ce qui concerne la Bible ou le Coran, puiser dans le Capital, des citations qui extraites de leur contexte, peuvent justifier n'importe quelle position, et même des positions radicalement opposées.

L'ambiguïté que j'ai signaler réside, en fait, dans la manière dont l'héritage de Marx a été dogmatisé. Car si on relit Marx, non pas d'une lecture rapide pour rechercher des citations ad-hoc, mais pour comprendre l'orientation directrice de sa pensée, on se rend compte qu'il a pris de nombreuses précautions, qui ont souvent été oubliées, pour définir ce dont précisément il traite, à savoir, ce qui sous-tend l'échange social. Parmi ces précautions parallèles aux dissociations qu'il a posées, j'ai retenu celle qui concerne le concept de travail.

D'où la citation de Marx, en exergue au 3<sup>ème</sup> chapitre. Et je présente ici d'autres citations de Marx, toujours à propos du travail, qu'il aborde à plusieurs reprises.

D'une part, dans les prémisses de la conception matérialiste de l'histoire, d'autre part et plus longuement dans la première et deuxième section du livre premier du Capital, notamment quand il définit la Production des valeurs d'usage et la Production de la plus-value :

*"On peut distinguer les hommes des animaux par la conscience, par la religion et par tout ce qu'on voudra. Eux-mêmes commencent à se distinguer des animaux dès qu'ils commencent à produire leurs moyens d'existence, pas en avant qui est la conséquence de leur organisation corporelle".*

*"Le travail n'est pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre, la mère (...)."*

Par ces citations, je veux tout simplement, pour l'instant, préciser une orientation directrice, celle de la pensée de Marx dont le propos n'était pas d'expliquer ce qui sous-tend l'activité en tant qu'elle est humaine, mais d'expliquer ce qui sous-tend la production institutionnalisée et la répartition des richesses matérielles. Il a cependant pressenti, en limitant et en précisant l'objet de son étude, que l'activité en tant qu'elle est humaine est qualitativement différente de l'activité telle qu'elle s'opère dans le règne animal.

Dans la mesure où toute architecture, où tout cadre bâti nécessite une activité humaine, dans la mesure où tout produit architectural est le terme d'un travail, je me suis intéressé aux processus qui sous-tendent l'activité en tant qu'elle est humaine.

C'est ce qui justifie la référence à une science fondamentale humaine, à l'Ergologie, développée à l'U.E.R. du Langage et des Sciences de la Culture et dont l'objet est précisément la modalité technique de la rationalité, l'étude des principes explicatifs qui sous-tendent le travail.

C'est ce que j'ai commencé à exposer dans la première partie de cette étude est c'est ce que je précise dans le 3<sup>ème</sup> chapitre de la seconde partie, en exposant cette fois-ci de manière très détaillée, les conditions épistémologiques de la naissance et du développement de cette science fondamentale humaine à l'U.E.R. du Langage et des Sciences de la Culture de l'Université de Haute Bretagne.

Je voudrais pour conclure, préciser que la transposabilité du modèle explicatif de l'activité humaine, ne vise pas à l'amélioration de la pratique et de concepts déjà établis ; de même que la transposabilité du modèle explicatif de l'existence en société, elle vise à une réflexion critique sur cette pratique et ces concepts, notamment ceux qui concernent l'action, l'activité en tant qu'elle est humaine, le travail, celui dont l'architecture est, entre autres, le produit.

Cette référence, justifiée permet de rompre vis-à-vis de toute approche qui réduit à la nature ou renvoie à la métaphysique ce qui relève de la technicité humaine. (Mythe de Prométhée, capacité technique innée, propension à construire etc...).

Rompre une première fois, vis-à-vis de cet aspect du "savoir architectural" en tant qu'idéologiquement il réduit à la nature ce qui relève de l'histoire.

Rompre une seconde fois, vis-à-vis de l'autre aspect du "savoir architectural" en tant qu'idéologiquement il réduit à la nature ce qui relève de la technicité humaine ; technicité humaine qui est nécessairement recoupée par l'histoire, mais qui est régie par une modalité spécifique de la rationalité, celle qui est instauratrice du travail, de la production humaine.

Même si la rupture, dont j'ai brièvement résumé les conditions dans cet exposé, dont j'ai longuement traité dans le travail que j'ai présenté comme diplôme de fin d'étude, peut paraître à certains - en fait à ceux que, pour diverses raisons, cela arrange - insuffisante, en ce sens qu'elle est conceptualisée dans le domaine du cadre de l'exercice professionnel, j'estime cependant sa conceptualisation primordiale et son développement nécessaire comme base de référence d'un type d'exercice professionnel nouveau.

J'ai d'ailleurs moi-même signalé cette insuffisance en rappelant, à maintes reprises, qu'il s'agissait des conditions d'une rupture critique dans le domaine du savoir, d'un savoir qui porte ici l'architecture et intéresse donc le faire architectural et l'être architectural ; mais de toute façon c'est de savoir qu'il s'agit et, c'est vis-à-vis du savoir architectural dominant que la rupture doit être conceptuellement et épistémologiquement accomplie.

Comme je l'ai précisé tout à l'heure, la rupture doit se pratiquer contre le mode de connaissance et l'interprétation conjointement liés à ce savoir.

J'ai rappelé que, s'effectuant dans le domaine du savoir, la démarche proposée ne conduisait pas automatiquement à un changement qualitatif ou à une rupture au niveau du pouvoir-faire et du pouvoir-adapter une production architecturale.

Il s'agit encore une fois, de domaines qui, bien qu'ils interfèrent, sont assujettis à des processus autonomes. Mais il faut noter cependant, que les conditions de toute rupture - pour qu'elle soit fondée et efficace, c'est-à-dire critique - ont autant d'importance, quel que soit le domaine où elle se pratique.

Que la conceptualisation de la rupture critique vis-à-vis du savoir dominant ne soit pas suffisante, c'est ce que j'ai moi-même rappelé, et je tiens à préciser à l'intention de ceux qui tentent de tirer de cette non-suffisance, une non-nécessité que c'est peut-être aller trop vite et évacuer tout problème. D'ailleurs, cette tendance qui est souvent justifiée, par le recours au "concret" et à "la pratique sur le terrain" - tendance que l'on rencontre plus souvent chez ceux qui prétendent parler au nom des Sciences Sociales que chez ceux qui

exercent l'architecture ou prétendent l'enseigner - peut, comme le signale fort justement Jacques Laisis, n'être qu'une dérobade épistémologique camouflée derrière une complaisance dans le pragmatisme.

Les deux ruptures auxquelles j'invite, permettent d'effectuer une déconstruction ordonnée de la problématique architecturale. Elles permettent également d'élaborer un savoir sur le cadre bâti, savoir qui intègre tant la physique, la chimie, la mécanique, la biologie que les sciences humaines sur lesquelles ces ruptures reposent.

Cela permettra de constituer progressivement un savoir qui ne soit pas dépendant du métier, qui ne soit pas annexé au métier, et qui ne résulte pas d'une juxtaposition de recettes techniques et sociales, mais un savoir qui soit véritablement une synthèse ordonnée.

Un savoir épistémologiquement fondé, ensemble conceptuel ordonné, à propos d'un objet lui-même défini par une nouvelle méthode d'investigation, ensemble conceptuel servant de référence à ceux qui s'intéressent tant à la conceptualisation des faits architecturaux, qu'à une conception du cadre bâti qui ne se réduise pas à la prise en considération des seuls facteurs naturels qui intéressent les usagers.

Elaboration progressive d'un savoir qui ne se réduit ni à la connaissance des propriétés de la matière et du vivant, ni au psychologisme sommaire et au sociologisme militant.

J'ai invité à une seconde rupture pour conceptualiser, en faisant référence à la théorie de la Médiation, des observations que des architectes, soucieux de l'adéquation à l'usage de la production architecturale qu'ils conçoivent, ont déjà pressenti dans le cadre même de leur exercice professionnel.

J'ai introduit toute mon étude par une citation de Jean Hensens et c'est par des citations de lui, à qui j'ai dédié ce travail, que je vais conclure cette présentation.

*“Les drames sociaux provenant de la dépersonnalisation de l'habitat, de la dépersonnalisation des chercheurs, comme de la déculturation des applications scientifiques avancées (techniques et méthodes) pourraient être évités si l'on accordait plus d'attention au rôle sociologique des techniques ainsi qu'à la part irréductible de la personne humaine.”*

*“Il faudrait pour qu'un type d'habitat nouveau soit socialement admis, qu'il exprime la personnalité culturelle des habitants et qu'il se conforme à leurs facultés d'en user”.*

Je souhaite que les invitations formulées dans l'étude présentée en guise de diplôme de fin d'étude aient des échos et que parmi les lecteurs, nombreux soient ceux qui saisiront l'enjeu, vérifieront les affirmations avancées avant de souscrire et s'activer aux ruptures critiques que j'estime nécessaires, si l'on souhaite essayer de rendre compte de manière adéquate de ce qui sous-tend la réalité humaine qu'incorpore la production de tout cadre bâti et de tout usage d'un produit architectural. Pour cela, il faudra nécessairement faire des sciences humaines, commencer à faire des sciences humaines, ce qu'il ne faudrait confondre ni avec le bavardage ou la littérature, ni avec l'activisme politique ("sur le terrain") ou le militantisme verbal.

Je voudrais, pour conclure, signaler un tout petit détail. Juste, un petit détail - pour l'anecdote, cette fois-ci - : de même qu'à l'origine de ce travail, il y eut une étude sur l'architecture et le soleil, je tiens à signaler que toutes les citations de J. Hensens que j'ai rapportées, proviennent d'une étude faite en 1970, étude qui s'intitule : *"Données sur la direction du soleil et sur l'ensoleillement au Maroc. A l'usage des urbanistes et des architectes"*.

C'est plus qu'une coïncidence.